

Questionnaire

1) L'entretien a duré 1 h20 dans un bureau où devant moi il y avait un micro et il y avait la présence d'une vidéosurveillance. Cela m'a perturbé, j'avais l'impression d'être dans un commissariat de police, vu que dans mon passé, j'ai subi des tortures de la part de la police dans mon pays.

J'avais un interprète rwandais sachant que les burundais et rwandais s'entendent mais les langues sont différentes. Je voyais que l'interprète avait des difficultés à traduire mes propos à 100 %, il utilisait des mots imprécis pour expliquer vos propos. Si j'avais le choix j'aurais choisi un burundais pour être certain d'être compris. J'ai eu peur, je n'ai osé rien dire. Avec toutes ces conditions, je n'ai pas pu apporter toutes les précisions que j'aurais souhaité. Je n'ai pas eu de problème de compréhension avec l'interprète. L'officier de protection semblait bien concentré sur son travail.

2) Le 25/04/2015, c'était un dimanche matin où a eu lieu le début de la manifestation contre la décision du défunt président Pierre NKURUZIZA de se présenter pour les élections. Il allait avoir un 3ème mandat. Les manifestations ont été appelées par les leaders de la société civile ainsi que les partis politiques qui s'opposaient au gouvernement du pouvoir au sein du CNDD – FDD dont MSD. Le 1^{er} jour de la manifestation, des policiers sur un jeune qui avait 16 ans, ce jeune était Jean Népomucène KOMEZANAHORO. Népo était parmi les jeunes à qui j'ai enseigné la danse et le chant dans le club culturel ihunja dont je faisais partie comme entraîneur. Sa mort m'a mis en colère et le lendemain le lundi 27/04/2015, j'ai débarqué dans la rue avec mes amis du quartier. Moi, avec la rage j'ai commencé à chanter l'hymne national dans la rue et les autres m'ont suivi. Personne n'avait plus peur quand ils ont vu que moi en tant qu'artiste connu par beaucoup de monde, moi qu'on voyait toujours à la télévision nationale avec ma chanson « Ari Hehe ». Ils se sont dit que si moi je ne me cache pas, eux aussi ils n'avaient pas à avoir peur. Du coup, on était aussi avec des jeunes du quartier qui faisaient partie du MSD. C'est

eux qui étaient chargés de me montrer dans quelle rue on devrait passer, pour échapper aux barrages de policiers. L'un de ces jeunes du MSD qui était leader ARAKAZA Arthur on se connaissait déjà car il avait déjà tenté de me recruter pour intégrer le MSD. Depuis ce jour, de ma première manifestation, il était tellement heureux de me voir, avec la motivation que j'apportais aux autres jeunes. C'est depuis ce jour où il m'appelait chaque soir pour m'informer des manifestations du lendemain et de son déroulement. Actuellement ARAKAZA Arthur est en prison, à la prison centrale de GITEGA.

3) J'ai les éléments de réponses demandés mais je n'étais pas un membre actif du parti, j'ai participé à leurs manifestations.

Le logo représente un bras qui tiens un flambeau.

La devise c'est : vérité, humilité et humanité

Les dirigeants du parti sont Alexis SINDUHIJE comme président, Maître François NYAMOYA comme secrétaire général. Au départ en décembre 2007, dirigé par M SINDUHIJE le MSD a travaillé pendant 2 ans en cachette où il y a eu même beaucoup de personnes qui ont été emprisonnées et tuées. A cause de l'idéologie des leaders du parti. Après être accepté comme parti politique le 8/06/2009 sous la loi burundaise, il y a eu une période où MSD a été suspendu pendant 6 mois. Après ces 6 mois, le parti n'a jamais été autorisé à reprendre ses fonctions. Les partisans continuaient de travailler en cachette. Il n'y avait plus de réunion ou d'assemblée générale du parti. Il y a eu des menaces en novembre des dirigeants (tueries, emprisonnement, tortures faites par la police et les milices imbonerakure). Cela a donné la force à ceux qui restait, et surtout à la population burundaise, et les jeunes de plus en plus adhéraient au parti. Et surtout quand il y a des personnes qui mourraient, qui ont été tués pour leurs idées politiques, leurs idées demeurent éternellement par le biais de leur entourage qui continuait le combat.

Le MSD s'est donné comme principe de donner la parole aux burundais, réhabiliter la vie politique, pour créer un sentiment d'appartenance nationale qui place les intérêts supérieurs à la population au-dessus des égoïsmes corporatistes tel que le burundi a connu pendant très longtemps et qui doivent disparaître sans délai. La position du MSD c'est de construire un burundi libre et juste avec la participation de la population de tous les citoyens du pays. Un burundi sans violence et prospère.

4) Je n'ai pas compté le nombre de manifestations auxquelles j'ai pris part. J'ai participé à celle du 27/04/2015 jusqu'au 27/06/2015. Le but de ces manifestations était de contester la candidature du président NKURUNZIZA, les burundais étaient fatigués du pouvoir de l'intimidation, des massacres, du CNDD FDD et leur milice, imbonerakure. Nous ce qu'on a à faire on a juste sensibilisé à ne pas avoir peur et montrer au monde que les burundais sont fatigués par des roulements, les manifestations étaient appelées par les partis politiques opposées, les autorités locales et ONG pour manifester pacifiquement. A bujumbura, il y avait plusieurs points de manifestations dans les quartiers Musaga, mutakura, Nyakabiga, mon quartier Jabe. Les forces de l'ordre, accompagnées de milice sont venues en tenues de police faisaient usage de gaz lacrymogène, et nous traitent des balles réelles quand on essayait de résistait. Avec ses balles, on fouillait mais certains de nous étaient arrêtés. Il y avait des blessés et des morts. Je me rappelle bien qu'un jour en fuyant, un policier à essayé de m'attraper, je suis tombé dans un caniveau, dans ce caniveau, il y avait des bouteilles de bières cassées, cela m'a coupé sur le pied droit. Mais comme je fuyais à la mort, je ne me suis pas arrêté et j'ai continué à courir. Je ne pouvais pas me faire soigner à l'hôpital. Car les manifestants partaient se faire soigner à l'hôpital, il y avait des policiers qui les arrêtaient tenues civiles. Cela se déroulait toujours comme ça mais, on continuait à manifester par espoir qu'il puisse dénoncer sa candidature.

5) Depuis l'école primaire, je faisais parti de groupes culturels, je participais à des concours de danses traditionnelles interscolaires qui faisaient que les jeunes, des quartiers jabe et leurs environs, me connaissait et même leurs enseignants me connaissait. A l'école secondaire, je n'ai pas arrêté, je commençais à participer avec différents groupes culturels, de plus en plus à des concerts, des compétitions et différentes festivités que ce soit national ou particulier comme les mariages et les fêtes de paiement de dotes. Dans le club auquel j'appartenais, vous été club du cinquantenaire de l'indépendance via la compétition organisée par le

ministère sport de jeunesse et de la culture. Cela nous faisait voyager à l'intérieur du pays.

Vers la fin de l'année 2012, lorsque ma chanson ari hehe a commencé passer tous les jours sur les télévisions nationales, s'était incroyable, il y a des fois où je passais dans la rue et les jeunes du quartier me suivaient en chantant ma chanson. Partout où je passais on me reconnaissait. Même en France lorsque je croise des burundais, les personnes me reconnaissent. Elles m'arrêtent et me demande si c'est moi qui ai chanté ari hehe.

Des adultes du quartier disaient que je suis la fierté du quartier ; que par moi beaucoup de jeunes ont aimé la culture burundaise. Et certains parents m'ont demandé d'emmener leurs enfants avec moi lorsque j'avais des répétitions. De cela ma participation à la manifestation était sensible au sein du mouvement parce que lorsque je partais devant beaucoup de jeunes me suivaient. Il suffisait seulement qu'il y ait une personne qui ait de la notoriété qui provoquait des rassemblements importants. Les gens voyant que moi en ayant de la notoriété que je n'avais pas peur d'être visible cela a donné du courage et de la confiance au gens de venir défilier à nos côtés.

J'avais un rôle de sensibilisation, d'animation à travers les chants pendant la manifestation.

6) Au départ, il n'y a personne de ma famille qui savait que je participais au mouvement, j'y allais en cachette. Peu après ils ont eu des témoignages de ce que je faisais pendant ces périodes de manifestations. Les amis de ma sœur n'arrêtaient pas de l'appeler, en lui disant qu'elle me conseillait d'arrêter d'y aller. Mais avec la colère que j'avais, je ne me voyais jamais abandonner vu qu'il y avait même beaucoup de jeunes qui me suivaient. Ma sœur disait : « regarde comment chaque jour des jeunes tutsis comme toi sont en train d'être massacrés dans les rues, regarde comme ils sont toujours arrêtés par la justice ! Et toi l'artiste que tout le monde connaît tu ne vois pas que tu te mets en danger ?! tu ne vois pas que tu mets en danger toute la famille ? » Mais vu que les burundais y compris ma mère étaient fatigués du pouvoir de NKURUNZIZA et de terrorisme fait par les imbonerakure. Tout le monde voulait crier plus fort pour que le monde entier puisse voir ce qu'il se passe au Burundi, que le monde sache que nous sommes fatigués du régime.

On avait espoir que nous arriverions à lui faire changer

d'avis, qu'il annule sa participation aux élections. Donc, ma mère me soutenait vu qu'elle a elle aussi participé à une manifestation appelée « pour les mamas qui vouaient montrer qu'elles soutenaient leurs maris et leurs fils qui allaient à la manifestation tous les jours. Elle me disait que si mon père était toujours en vie, il m'aurait aussi soutenu car lui aussi avant de mourir faisait aussi parti du MSD. Seulement, cela lui ait arrivé d'avoir peur, et il me disait qu'il fallait essayer de ne pas rester devant pendant les manifestations, et qu'il fallait rester dans la foule pour éviter d'être top visible.

7) Pour tout vous dire, je voudrais vous dire que le régime du CNDD – FDD a un esprit de vengeance contre les tutsis. Les CNDD-FDD sont des anciens hutus rebelles armés, pendant la guerre civile de 1993 jusqu'en 2003. Suite à l'assassinat du président Ndadaye, le 29/10/1993 (premier président hutus) cela a déclenché des massacres a machettes et armes contre les tutsis. Tel que ce qui s'est passé pendant le génocide contre les tutsis au Rwanda. Le quartier jabe où je suis né et j'ai grandi est un quartier appelé et connus comme quartiers des tutsis. En 1993, j'étais un gamin de 2 ans, mais mon père ainsi que les jeunes de l'époque se sont battus pour se défendre contre les attaques que le quartier subissait par des jeunes hutus qui venaient dans des quartiers hutus (bwiza, buyenzi) qui sont frontaliers de mon quartier. Ceux qui ont attaqués mon quartier ce sont eux qui ont pris le chemin de la rébellion de Hutus qu'aujourd'hui est devenu un parti politique, qui est actuellement au pouvoir depuis 2005. Pendant les manifestations les milices du CNDD-FDD, les policiers et certains politiciens du CNDD-FDD n'arrêtaient pas de dire que ce sont les mêmes quartiers qui font des manifestations, même quartiers qui se battaient contre eux, après la mort de leur président hutus qui a été tué en 1993. On nous accusait qu'on manifestait jusque parce que l'on refusait d'avoir un président hutu. En 2015 après le putsch raté du 13/05, les policiers, les militaires, milices lourdement armées avec des lance-roquettes, des fusils, avec beaucoup de chargeur de balles, des billonnettes, on nous enfermés pendant 2 jours de suite sans pouvoir sortir, terrorisés, ils fouillaient dans nos maisons. Si nous voulions sortir nous recevions des menaces de morts : « vous allez recevoir des balles si vous sortez à nouveau ! »

A chaque bout de la rue, il y avait des barrages de police et de militaire, juste pour nous surveiller. Personne n'avait le droit de sortir acheter à manger ou d'aller à l'hôpital pour se faire soigner. Le soir on nous privait d'électricité. Les jeunes de ma génération, s'était à notre tour de défendre notre quartier, on a essayé de se défendre, et parmi nous certains ont été tués, torturés, emprisonnés et exilés à l'étranger comme moi. Je soulignerai aussi la mort d'un ami, que j'avais encouragé à venir manifester. Il s'agit de Patrick NDIKUMANA. Le soir du 27/06 on a essayé d'aller barrer les routes, pour que des véhicules policiers n'arrivent pas à entrer dans nos quartiers pendant la nuit. Des fois ils venaient arrêter les gens pendant la nuit et se faisaient tuer et jeter dans des fosses communes ou des caniveaux. Le soir du 27/06, Patrick me disait que s'il n'y avait pas ma participation, beaucoup de jeunes auraient dû avoir peur de participer et c'est le même soit ou la police, a entré par force en tirant pendant qu'on barrait les routes. Depuis ce jour Patrick n'est plus vivant.

Le matin il y a eu une grande perquisition, ils sont entrés jusque dans ma chambre, s'était 6 h du matin, on m'a battue à genoux dans ma chambre, avec des ceintures et des crosses de fusils qui m'ont blessées sur le bras droit, le flanc droit.

Sachez que pendant les perquisitions quand ils te trouvaient en train de dormir, ils t'arrêtaient directement en disant que tu as dormi tard et que tu es à l'origine des barrages sur les routes. On m'a ramené dans la rue où m'attendait des véhicules policiers qui allaient nous emmener. Par chance, quand on m'attendait les véhicules, un policier nommé Gisiga est venu et a dit qu'il me connaissait. « Ce jeune a fait quoi ? Je le connais, il est chanteur, c'est lui qui a chanté au mariage de mon cousin l'été dernier. Relâche-le, il n'est pas parmi eux. » Heureusement un autre policier : « mais c'est vrai, quand on l'a arrêté dans sa chambre, il avait une guitare. » Cette fois ma vie a été sauvé comme ça.

8) Le 27/06/2015 comme expliqué précédent il y a eu un encerclement du quartier ; ma famille a été terrorisée, assise dehors en pleurant car elle voyait que j'étais blessé, il y avait du sang qui coulait le long de mon flanc droit et mon bras, j'avais très mal aux côtes j'avais l'impression qu'elles étaient cassées. Le 12/12/2015 très tôt le matin, je n'étais pas là mais les policiers et la milice sont revenus perquisitionné chez moi, ils étaient tellement violents, lourdement armé comme d'habitude. Vu que depuis la nuit du 11/12 il y avait eu beaucoup de

fusillades entre les jeunes qui avaient pris des armes et des policiers qui accompagnaient des militaires et la milice. Chez moi il ne restait que ma mère et l'homme de ménage, à genoux ma mère était terrorisée, les policiers la menaçaient en lui demandant où elle avait caché ses enfants pendant plus de 30 minutes, ils ont fouillé la maison jusqu'à ce qu'ils ouvrent le plafond du toit, en espérant trouver nous trouver ou des armes cachées. Ils ont quitté la maison en prenant l'argent de ma mère qu'elle gardait pour faire les courses et ont également volé le portable de l'homme de ménage. La troisième fois, c'était la semaine après mon départ au Rwanda, le 8/02/2016, vu que le 11 et 12 / décembre 2015 ils avaient arrêté beaucoup de jeunes de mon quartier et certains jeunes ont commencé à dénoncer tous les jeunes qui ont participé à des manifestations en espérant qu'une fois les avoir déconcé, ils seraient moins violents. C'est à ce moment là qui sont venus me chercher chez moi et ils ont arrêté mon petit frère en croyant que s'était moi qu'ils arrêtaient. L'un d'entre eux a dit que l'artiste était plus grand que celui qu'ils étaient en train d'arrêter. Ma mère est intervenue et à donner de l'argent pour qu'il laisse mon petit frère.

- 9) Après ce qui venait de se passer le 27/06, je ne me sentais plus en sécurité chez moi et la peur grandissait de plus en plus au sein de ma famille. Je me voyais mourir comme Patrick si je restais. C'est à ce moment là que ma mère a demandé à mon oncle de me cacher chez lui. C'est après cette perquisition pendant des jours j'ai quitté le quartier sans bagage par peur qu'ils voient que je fuyais. Je suis parti en taxi moto jusqu'à Ngagara quartier 9 chez mon oncle. Là bas s'était le calme il n'y avait pas eu de manifestation, j'y ai trouvé mes petits frères et ma petite sœur. Le lendemain ma mère m'a emmené des habits pour que je puisse me changer. Ma mère ne passait pas 2 jours sans pouvoir venir vous voir. Quant à mon oncle, il m'avait donné des instructions qui étaient de ne jamais sortir de la maison. Il disait que si une fois je sortais, il me chasserai de sa maison. Et tout ça s'était la peur d'être dénoncé par les voisins de cacher un manifestant chez lui. J'étais tellement surveillé, je n'avais même pas le droit d'avoir des invités chez lui. Je suis resté chez lui jusqu'au 31/01/2016 (départ vers le Rwanda).

10) Après le massacre du 11 et 12/12/2015 dans les quartiers qui ont manifesté il n'y avait plus d'autre choix que de quitter le Burundi. Il y avait des jeunes avec qui j'avais manifesté qui ont été arrêtés et mon oncle disait à ma mère qu'il ne voulait plus que je reste chez lui par peur que mes amis me dénoncent et que cela lui provoquerait des ennuis si la police venait à m'arrêter chez lui. Quant à moi, j'étais tellement fatigué de rester enfermé chez lui j'avais surtout la peur de l'arrestation et tuerie des jeunes qui se passaient dans la ville chaque jour. On a dû faire une réunion avec ma mère, nous avons décidé que je devais partir m'exiler dans un autre pays. Ma fuite était tellement difficile, ma mère a dû chercher un chauffeur qui travaillait pour une agence de transport vers le Rwanda pour qu'il puisse m'aider à passer la frontière. On a dû lui donner beaucoup d'argent. Au départ, le 31/01, à la gare du marché que la population appelle « chez sioni », il y avait des milices qui prenaient des voyageurs en photos qui soupçonnaient d'être des manifestants. Ces photos étaient envoyées à d'autres milices et police qui fouillaient les véhicules avant d'arriver à la frontière. Ils arrêtaient certaines personnes et tuaient les autres surtout les jeunes. Pour cela, mon chauffeur m'a laissé dans un hôtel à KAYANZA pour vérifier qu'on ne m'attendait au barrage de police. Le lendemain, le 1/02, il m'a emmené et on est arrivé à la frontière, il a refusé que je sorte du véhicule, lui-même est allé chercher un agent de l'immigration, à qui il avait donné l'argent la veille, pour faciliter mon passage, vu que des jeunes qui venaient de mon quartier pouvaient passer difficilement. Il se souciait du fait que les jeunes qui allaient au Rwanda créent ou rejoignent des mouvements de rébellions naissant. (Il s'agit de red tabara et forebu). Par ce chauffeur, j'ai pu arriver au Rwanda sans problème.

11) Quand je suis arrivé au Rwanda, j'ai été accueilli par des amis à KIGALI. S'était tellement compliqué mais grâce à mes amis, je suis parvenu à gagner ma vie petit à petit via la musique et d'autres choses. J'ai même créé un groupe culturel burundais, vu qu'il avait beaucoup de jeunes burundais qui avaient fui le pays comme moi. Grâce à ce groupe nous arrivions à gagner un peu

d'argent dans es cérémonies de mariage et des karaokés dans les bars. Le Rwanda et le HCR m'ont donné des documents de réfugié mais on ne m'a jamais des aides que ce soit financière ou matérielle. Je courais partout pour gagner ma vie. Quant à ma famille que j'avais laissé au Burundi, on se parlait mais personne n'est jamais venu me rejoindre au Rwanda. Dès mon départ, ils sont venus m'arrêter chez moi. Les imbonerakures continuait de me chercher et de menacer ma famille, en leur demandant si je n'avais pas rejoint les rebellions. Chez moi, ils répondaient qu'ils n'avaient plus de nouvelles, que la dernière fois on s'est parlé je prenais la route vers la Zambie. La Zambie étant loin du Burundi, ils n'avaient pas les moyens de suivre mes traces, ainsi ma famille pensait qu'ils allaient arrêter leurs recherches.

12) En 2019 à Kigali, je vivais avec ma femme, nous avions pour projet de nous marier. Elle est tombée enceinte avant que nous soyons prêts de faire les évènements traditionnels. Le 16/02/2019, j'ai envoyé ma famille pour aller payer ma dote chez la famille de ma femme. Après quelque mois, la famille de ma femme à mal pris la nouvelle que leur fille était enceinte, elle a exigé de femme qu'elle accouche au Burundi. Sa famille était furieuse que nous ayons vécu ensemble avant le mariage civil et religieux. Ma femme est donc rentrée accouché au Burundi selon l'exigence de sa famille. Le bébé est né le 11/12/2019, le début de l'année 2020 ma femme m'a emmené le bébé. Sa famille a exigé qu'elle rentre le plus vite possible. Pour sa famille, il ne voulait plus que l'on vive ensemble avant le mariage. On lui avait laissé juste le droit de venir me présenter mon enfant. Le covid est arrivé au Rwanda pendant qu'elles étaient toujours chez moi. Les frontières ont été fermées avant qu'elles n'aient le temps de retourner au Burundi. C'est dans cette période qu'il y a eu des élections législatives au Burundi. Après les élections, le président NKURUNZIZA décédé lui qui venait de terminer son troisième mandat pour laisser le pouvoir à son ami président actuel NDAYISHIMIYE. L'actuel président arriva a son pouvoir, il a lancé un appel au Burundais qu'il était prêt a assurer leur sécurité. Vu la période difficile du covid au Rwanda, beaucoup de burundais se sont inscrit à l'ambassade du Burundi pour qu'il puisse rentrer. Il n'y avait plus de travail sans aide, l'état et le HCR

n'apportaient pas d'aide. Moi qui vivais de la musique dans des mariages et des karaokés il n'y avait plus car tout était fermé. C'est la même que le gouvernement Burundais a commencé à blâmer le gouvernement Rwandais, il disait qu'il bloquait les burundais qui voulait revenir au pays. Le gouvernement Rwandais a laissé passer les burundais qui s'étaient inscrits pour rentrer au Burundi malgré la fermeture des frontières.

C'est là ensuite que la famille de ma femme a recommencé à la menacer, qu'elle devait rentrer. Vu que j'en avais plus les moyens de bien les nourrir sans travail, ma femme a donc décidé de retourner au Burundi. En arrivant au Burundi, sa famille m'a informé que je n'aurai plus l'autorisation de vivre avec ma femme et mon enfant sans que nous soyons mariés. Et moi restant seul au Rwanda, le mal de ne plus vivre avec ma famille, et la tentation des burundais qui rentraient, et la vie difficile que je menais m'a poussé à rentrer pour essayer de regagner ma famille. Les Burundais qui rentraient étaient contraints de le faire compte tenu des conditions de vie devenues trop difficiles. Il y avait espoir que la situation allait changer avec le décès de l'ancien président. Mais moi, je restais avec des doutes, et j'ai préféré quitter le Rwanda clandestinement, en passant par la Tanzanie. J'ai payé un chauffeur de camion pour me faire passer la frontière, vu que seuls les camions étaient autorisés à passer. En arrivant à la frontière de KOBORO (Burundi-tanzanie) Il y avait des cousins et des oncles qui vivent toujours, c'est là où ma mère est née. Ce sont eux qui m'ont fait rentrer dans le pays clandestinement. J'avais pris la décision de rentrer par cette voie, parce que rentrer par les voies normales, j'aurais été contraint de passer par des centres de transit pour réfugiés qui arrivaient. Les autorités et les IMBONERAKURE auraient su mon retour. En arrivant j'ai dû trouver une cachette et j'ai cherché une nouvelle carte d'identité de Kobero pour que là où je passais personne ne sache que je venais de JABE et retourner à JABE était impossible.

- 13) En arrivant au Burundi, je me cachai jusqu'à ce que je trouve un endroit sûr pour y rester un certain temps pour voir ma famille. J'ai trouvé ensuite du travail via un ancien ami. Cet ami est directeur de l'ONG locale *dreaming for change* qui travaille à BUTANUKA,

commune MPANDA dans la province de BUBANZA. Là-bas, personne ne savait qui j'étais, j'y suis resté jusqu'à ce que je quitte le Burundi à nouveau. Mais les imbonerakure ont quand même su que j'étais revenu. Ils ont recommencé à menacer ma famille en leur demandant où je me cachais.

C'est par là que je commençais à organiser mon nouveau départ. S'était tellement compliqué vu que les frontières burundaise et rwandaise étaient toujours fermées et la situation politique entre les deux pays étaient toujours compliqué. C'est par là que j'ai eu l'occasion de quitter le pays dans une masse de burundais qui allait en Serbie. Je me suis caché longtemps à Butanuka mais après un week-end par mois j'ai commencé à venir à Bujumbura pour aller voir ma famille en cachette. Je ne permettais pas de faire beaucoup de mouvements. Je ne pouvais pas aller participer à des fêtes familiales, je ne pouvais pas aller à Jabe pour rendre visite à ma mère. Je restais en Ngagara, où ma femme avait trouvé une maison de location. Là – bas il n'y avait personne qui la connaissait. Des voisins quand ils lui rendaient visite, ils lui demandaient qui était le père de son enfant, et elle répondait que j'étais en mission à l'étranger et une fois, ils ont vu que je venais de temps en temps, et ils ont été inquiets, ils se demandaient pourquoi je ne restai pas longtemps avec ma famille. Je ne sais pas comment mais ils ont fini par découvrir mon identité. Et un soir, les imbonerakure sont venus et ils m'ont trouvé là-bas, ils m'ont interrogé très longtemps, il y avait beaucoup de questions, ils m'ont demandé pourquoi je me cachais, quand est-ce que je suis rentré au pays, quand est-ce que je pars au travail et quand est-ce que je retourne à Bujumbura. Ils m'ont demandé ce que vous aviez fait au Rwanda, et si je n'avais pas participé à des réunions d'opposants au pays. Je leur ai répondu que je n'étais pas au Rwanda mais en Zambie. Ils ne me croyaient pas et ils se demandaient si je n'étais pas rentré après les différents faits de rébellion ou que je n'étais pas venu pour une mission de rébellion. Depuis ce jour, ils ont commencé à surveiller nos mouvements. Ils m'ont obligé à toujours me présenter ou informer le chef du quartier à chaque fois que je rentrais du travail pour qu'ils puissent bien me surveiller. Ils disaient qu'ils devaient faire attention à tous les burundais qui rentrait. Dès qu'ils te trouvaient avec un accent ou des termes rwandais, ils t'arrêtaient sur le champ. Cela ne s'était pas arrêté là, dès que j'informai le chef du quartier que je venais voir ma famille, il me disait qu'ils avaient un projet pour moi,

le projet était de rejoindre le parti CNDD FDD officiellement et composer des chansons qu'ils devraient utiliser dans des campagnes électorales du parti, et compétition intercommunale des imbonerakure, ils me disaient ensuite que s'était la seule qui pouvait les convaincre que je n'avais pas des idées anti parti et si j'acceptai d'être parmi eux et travailler pour eux, je serai jamais bienvenu dans le quartier. Je ne pouvais pas dire non, et c'est là que j'ai accepté mais s'était pour gagner du temps pour chercher une solution et organiser une nouvelle fuite.

14) J'ai beaucoup d'exemples de persécutions subies par la population burundaise revenue du Rwanda : perquisitions, violences verbales et physiques, emprisonnement, tortures, assassinats. Par exemple le cas de Niyonzima Christophe rentré du Rwanda en décembre 2020 il a été porté disparu le 23/08/2021 à Masanganzira, par des hommes en tenue militaire a bord d'une camionnette Toyota hilux double cabine blanche aux vitres teintées. Alors que Christophe était au volant d'une voiture de transport en commun et qu'il transportait ses clients de Kirundo à Ngozi, les ravisseurs avaient un 2eme chauffeur qu'ils ont mis aux commandes de la voiture de la victime pendant le kidnapping, cet enlèvement ressemble à plusieurs dizaines d'autres opérations menées par les renseignements militaires.

Vous pouvez consulter l'article correspondant à cet exemple juste ici : <https://focode.org/disparition-forcee-de-messieurs-jean-marie-vianney-badogomba-amuri-kwizera-christophe-niyonzima-eddy-irakoze-caporal-innocent-gashirahamwe-remy-niyonsaba-desire-niyuhire-et-abdoul-niyonzima/>

15) La traque de nouveau des milices à mon encontre ainsi que les menaces envers ma famille qui ont repris lorsque je suis revenu la 2eme fois au Burundi.

16) Par aide de ma famille, j'ai dû quitter le Burundi le 25/09/2022. Pour aller en Serbie, cela ne demande pas de visa, il suffisait juste de payer les frais de transport et la réservation de l'hôtel durant le transit en Serbie. J'ai dû quitter en passant par l'aéroport. Mon oncle et un ami (agent de l'immigration à l'aéroport) il m'a caché à l'aéroport dans son bureau de 11 h jusqu'au départ de mon avion de 17 h, c'est lui-même qui a réalisé le check-in des documents de vol. Je suis parti sans bagage avec

uniquement un sac à dos pour gagner du temps pour l'embarquement. Je suis arrivé en Serbie le lendemain en transitant par la Turquie. Puis une semaine après, j'ai pris le bus pour aller vers la frontière en Bosnie Herzegovine, je suis passé par une rivière. Je suis resté quelques jours dans ce pays puis j'ai traversé la Croatie pour arriver en Slovénie puis l'Italie puis la Suisse et je suis arrivé en France le 9/11/2022.

17) Après mon départ, les menaces ont continué jusqu'à ce qu'ils viennent perquisitionner là où ma femme était. C'était le soir vers 2 h du matin. Le lendemain ma femme a décidé de quitter la maison sans rien emmener avant qu'ils ne découvrent que j'ai quitté le pays pour éviter les menaces. Elle est allée s'installer à MUYINGA chez ma grand-mère. Ils sont là jusqu'à maintenant. Après elle a reçu beaucoup de messages et d'appel de numéros inconnus qui demandait où est-ce que nous étions cachés. Ils disaient que tôt ou tard ils nous trouveraient. Elle a dû changer de téléphone et de numéro mais ma famille quand elle veut prendre de ses nouvelles, elle passe par mes oncles. A Muyinga, les habitants pensent qu'elle vient du sud, a Makamba, ils se cachent elle a trop peur, des imbonerakures des environs qu'ils les menacent, en lui disant qu'ils vont la violer pour faire naître des enfants hutus comme elle a une fille tutsi. Elle a peur que si l'histoire de son mari venait à être apprise ils lui feraient du mal (la violer ou la tuer).

La famille cherche à lui trouver du travail en Tanzanie pour qu'elle puisse aller s'installer là-bas.

18) Actuellement, je suis reconnu ennemi du pays, je suis un traître pour eux. Ils regrettent de ne pas m'avoir retrouvé avant que je ne quitte, ils se disaient pouvoir me faire esclave de leurs idées.

19) En cas de retour mes craintes sont plus nombreuses, soient ils peuvent me torturer, m'emprisonner ou m'assassiner que ce soit la police ou les milices, ils sont habitués à tuer les gens, et la justice ne les poursuit pas pour les crimes commis. Donc je n'étais pas le bienvenu au premier retour, et ensuite, le porte-parole de la police Pierre NKURIKIYE. Dit que tous les burundais qui sont venus demander l'asile en Europe en passant par la Serbie, seraient arrêtés en cas de retour au Burundi. La police Burundaise nous accuse d'être des traîtres que

nous sommes venus dénigrer le gouvernement burundais aux européens. Il y a certains cas de personnes qui sont revenus au pays et qui se sont faites arrêter. (Preuves fournies)